

Formation aux techniques de cartouches pyrotechniques catégorie P2

RS2313 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA
PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

- MACONNERIE GENERALE ET GROS ŒUVRE DU BATIMENT
- AUTRES TRAVAUX SPECIALISES DE CONSTRUCTION

CERTIFICAT DE FORMATION AUX TECHNIQUES DE CARTOUCHES PYROTECHNIQUES CATEGORIE P2

Aptitudes liées aux activités suivantes :

- stockage des produits : transports internes des produits pour mise en stock
- opérations de conditionnements et reconditionnements des produits sans opération sur le produit en lui-même
- mise en œuvre et fonctionnement du produit

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification peut assurer dans ses fonctions toute la chaîne de manipulation et utilisation des produits pyrotechniques à usage technique. Il est formé et a connaissance des normes de sécurité et de sûreté.

Transport interne : Le certifié a connaissance des normes de sécurité et sûreté concernant le transport des marchandises, notamment dans les types de véhicules utilisés et les contrôles qui s'imposent lors de la réception ou transport de marchandises. Il assure la sécurité lors des opérations de chargement/déchargement.

Stockage et manipulation des produits : Le certifié a connaissance des réglementations en vigueur concernant les normes de stockages, notamment :

- la réglementation sur les lieux de stockage
- les autorisations ou interdictions de stockage en commun des produits à risques
- la gestion des stocks des produits à risques

Le certifié est formé à la manipulation lors des opérations de conditionnement/reconditionnement, notamment sur les conduites de sécurité. A défaut de disposer d'un personnel lui-même formé aux opérations ci-dessus mentionnées dans une catégorie de produits à risque il assure seul ces opérations en faisant respecter les distances de sécurité qui s'imposent.

Mise en œuvre :

L'utilisation de produits pyrotechniques à usage technique est destinée à des opérations de déroctages, démolitions, excavations et terrassements. Sauf exception son emploi s'exerce sur des terrains civils (industriels ou autres). Les activités du certifié sont strictement encadrées par la réglementation en termes de sécurité, de prévention, d'organisation du travail, de procédures et d'autorisations.

La personne certifiée est en mesure d'évaluer la faisabilité d'une opération pyrotechnique en fonction des caractéristiques du site. Il peut toutefois faire appel à des avis complémentaires lui permettant d'évaluer au mieux la situation (géologues, bureaux d'études...etc).

Le certifié est formé à déterminer l'implantation des cartouches dans la zone de tir en fonction de la configuration géologique du site et des travaux à réaliser.

Il est formé à déterminer le choix des charges.

L'utilisation de produits pyrotechniques à usage technique nécessite préalablement une opération de forage qui peut

être effectuée par le certifié lui-même ou par un tiers.

Le certifié est seul responsable de la mise en sécurité du site et des applications des consignes de sécurité lors des opérations de tir.

Il est formé à déterminer un périmètre de sécurité et à mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage.

Il installe lui-même son poste de tir et est responsable de la sécurité liée aux opérations de tir.

Il a connaissance des phénomènes pyrotechniques et est formé à la mise en œuvre des cartouches pyrotechniques à usage technique.

Il est formé au nettoyage du site et assure la mise en sécurité du site après les opérations de tir.

QCM : Réglementations, phénomènes pyrotechniques, conduites de sécurité, conduites de sûreté.

- Etude de cas théorique de la mise en œuvre :

Etude de faisabilité

Détermination des implantations de cartouches

Choix des charges

Conduites de sécurité

- Exercice pratique sur les opérations de transport et stockage :

Contrôle visuel du véhicule avant le déchargement

Respect des règles de sécurité

Respect des règles de manutention

Conformité de l'étiquetage et signification

Ouverture de colis

Prélèvement d'article

Fermeture de colis

Remise en stock et tenue de stock

- Exercice pratique de la mise en œuvre sur site :

Détermination de la faisabilité d'une opération pyrotechnique

Consignes de sécurité

Détermination des implantations de cartouches

Choix des charges

Détermination du périmètre de sécurité

Définition du poste de tir

Définition du protocole en cas d'accident

Détermination du système de protection limitant les projections

Signalisation et balisage de la zone de tir

Evacuation du site

Insertion des cartouches, raccordement, déroulement de la ligne de tir

Test de la ligne de tir

Déclenchement du tir

Opérations de contrôle du tir et nettoyage

- Evaluation comportementale : compréhension et application des conduites de sécurité

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Chapitre VII du titre V du Livre V du code de l'environnement, parties législative et réglementaire Arrêté du 1er juillet 2015 relatif à la mise sur le marché des produits explosifs Décision du 31 juillet 2015 relative à l'approbation du cahier des ch

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

5 ans d'ancienneté dans le bâtiment et/ou travaux public.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Organismes-de-formation-agrees.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2313/>